



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 29861

Texte de la question

M. Nicolas Sarkozy attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'opportunité de porter de dix à vingt semaines le congé maternité postnatal. Cette mesure répondrait au désir de nombreuses futures mamans souhaitant assumer pleinement cette période privilégiée qu'est l'arrivée d'un enfant au sein d'une famille. En outre, il souhaiterait connaître son avis sur la prise en compte de la totalité de la durée du congé parental d'éducation suivant la détermination des avantages liés à l'ancienneté ; ceci permettrait d'éviter toute discrimination entre les salariés, qu'ils soient en congé parental ou non.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sarkozy](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29861

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2780

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)